

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2022

LUTTER CONTRE LES ABUS ET LES FRAUDES AU CPF - (N° 212)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° AS18

présenté par

M. Fuchs, rapporteur

à l'amendement n° AS|6 de M. Mesnier

APRÈS L'ARTICLE 2

Au quatrième alinéa, substituer au mot :

« conformément »

les mots :

« dans les conditions prévues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision rédactionnelle.